

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 28 (1991)
Heft: 1058

Artikel: Investir et exploiter
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Présences: elles aussi

Le dernier numéro de *Présences*¹ accueille des contributions exclusivement féminines sur des questions dites féminines. Mais cette livraison ne se veut pas miroir d'un quelconque «ghetto sexiste», comme l'indique très clairement son titre. Faire saisir aux hommes que les questions féminines sont aussi leur affaire semble cependant une entreprise encore fort ardue (d'où peut-être le léger humour de l'intitulé). Preuve en soit également les propos un rien embarrassés de Jil Silberstein, le directeur de la publication, qui signe l'éditorial, à grand renfort d'inversions d'épithètes (mais je sais aussi que c'est son péché mignon...). Les questions féminines, semble-t-il redouter qu'on lui rétorque, il y a des... revues pour ça. Comment alors justifier leur présence dans... *Présences* ?

Investir et exploiter

(ag) Dans le but de poursuivre le transfert total de l'Université de Lausanne à Dorigny, le Conseil d'Etat vaudois demande que lui soit accordé un crédit de 52 millions pour la section de chimie et l'Institut de police scientifique.

La construction totale reviendra à 97 millions, la Confédération participant pour 45 millions. C'est un investissement important destiné à quelque 200 étudiants, non compris les chercheurs, ce qui représente environ 500 000 francs par poste de travail.

Tenu de préciser à l'intention du Grand Conseil quels seront les frais d'exploitation, le Conseil d'Etat indique que 7,5 postes de personnel technique permanent seront nécessaires, sans parler du personnel auxiliaire de nettoyage.

Puis il ajoute: «La création de ces postes se fera en fonction des disponibilités financières de l'Etat.»

Peut-on investir 100 millions sans vouloir en tirer pleinement profit ?

La règle du blocage du personnel a ses limites, au-delà d'un coup d'arrêt provisoire. Il y a les impératifs de la démographie, les surcharges sectorielles de travail, l'exploitation des nouveaux investissements.

La rigueur n'est pas incompatible avec des dispositions affinées et souples. ■

Qu'on m'entende bien: j'apprécie à sa juste valeur le ton de franchise, et de modestie, de l'éditorial. Conscient de ses lacunes en la matière, Jil Silberstein s'est assuré la collaboration de Silvia Ricci Lempen, que les lecteurs de *Domaine public* connaissent bien, ce qui nous donne un beau et bon numéro solide, informé, dont les articles vont bien au-delà des tristes constats habituels, mais suivent des pistes passionnantes, ébauchent des réponses souvent inattendues, toujours stimulantes, selon le tempérament et la formation professionnelle de chacune (voir en particulier ce que dit Claudia Kaufmann sur l'interdiction du travail de nuit, et Martine Chaponnière sur les nouvelles techniques de reproduction). Derrière la plupart des articles en effet, qui offrent tour à tour le langage de la fable, la rigueur du droit, la réflexion philosophique ou psychanalytique, on sent une personne qui nous parle, avec ses choix, ses doutes, ses espoirs.

Sans vouloir minimiser la valeur de chaque contribution, je m'arrêterai sur deux d'entre elles, par un choix personnel qui renvoie d'une part à ma propre formation, d'autre part à certaines de mes préoccupations existentielles.

Une écriture du corps

«L'écriture de la présence» de Corinne Chaponnière met en évidence à quel point les valeurs masculines sont inscrites dans le langage. A partir de textes où des écrivaines parlent de leur rapport aux signes (à l'écriture), elle relève la présence insistante d'images — échos de présupposés masculins: la femme comme médiation passive, matière informe, matériau fluide. Chez Hélène Cixous, Marguerite Duras, Luce Irigaray, «L'élément liquide s'impose comme la métaphore centrale de l'écriture féminine». L'eau, le sang, les humeurs, c'est la présence du corps qui est désignée ici, une «écriture du corps» qui se trouve revendiquée. Mais sans le recours aux signes, cette «écriture», ou mieux, cette «parole» est-elle possible ? Si, comme on le dit habituellement, l'écriture est le signe d'un manque existentiel, et si leur corps, dans son existence réelle matérielle, suffit à les combler, pourquoi les femmes écrivent-elles ? C. Chaponnière esquisse une réponse: «Contre l'esthé-

tique dominante qui veut que l'écriture soit acte d'absence, deuil de l'identité comme présence, «mise au tombeau» ou épitaphe, elles (les femmes) disent que non: qu'elles écrivent et qu'elles sont, chair corps parole présence; que l'écrit et la vie, la procréation et la reproduction, la jouissance de l'écriture et la jouissance du corps ne sont pas voués à s'exclure, mais n'existent au contraire que l'un avec l'autre, ne sont même qu'une seule et même chose — contrairement à ce que les hommes, parlant d'eux-mêmes, ont toujours dit.» L'écriture des femmes instaurerait donc un autre rapport aux signes, et au monde, rapport fondamentalement différent de celui des hommes.

L'autre comme objet de désir

Silvia Ricci Lempen, quant à elle, pose une question pertinente, mais que la réflexion féministe actuelle écarte comme étant prématurée: quand sera réalisée l'égalité entre homme et femme, «comment ferons-nous pour rester deux ?», pour préserver la disparité nécessaire à l'attirance entre les sexes ? En d'autres termes, comment empêcher qu'égalité n'entraîne indifférenciation ? Ou encore, comme «redonner sens à la différence sexuelle», sinon en engageant une réflexion de fond sur l'articulation entre différence et égalité ? Que chacune s'interroge en secret sur sa propre libido... et s'en étonne peut-être, comme ces féministes qui «ont accepté de confier (...) leurs fantasmes sexuels masochistes, fantasmes de viol, d'humiliation, de dépossession de soi» et qui disent leur désarroi et leur souffrance devant une telle incohérence.

Catherine Dubuis

¹ *Deux sexes, c'est un monde*, Alliance culturelle romande, Cahier n° 38, Octobre 1991.

A signaler également une brochure éditée par l'Association suisse pour l'orientation universitaire qui, sur la base d'une enquête auprès de 40 femmes universitaires, étudie leur parcours professionnel. Le titre de la brochure souligne à quel point le plan de carrière est absent du projet de vie de ces femmes. Par ailleurs, bien des choses intéressantes, sinon nouvelles, en particulier le chapitre sur les «barrières spécifiquement liées au sexe» et celui consacré à l'articulation entre vie privée et activité professionnelle.

C'est par le plus grand des hasards que j'en suis arrivée là, Le parcours professionnel des femmes universitaires suisses, ASOU, 1991.